



RAPPORT DE LA MUNICIPALITE
AU
CONSEIL GENERAL
SUR SA GESTION DE L'ANNEE 2011

COMPTES 2011





Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, à savoir :

- Art. 84 du Règlement du Conseil général de la Commune de Mex
- Loi du 28 février 1956 sur les communes

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport sur la gestion 2011.

**ADMINISTRATION – FINANCES – BOBST SA –
Responsable : Michel Buttin**

1.- Administration :

L'année 2011 a été marquée par le renouvellement des autorités municipales. Les élections ont eu lieu le 11 juin. Les quatre municipaux sortants se sont représentés, ils ont été tous réélus ; il s'agit de : Mme Brigitte Beuchat, MM. Michel Buttin, (syndic) Alfred Wyss et André Gonthier. Une seule candidate, Mme Sylvie Engeström, se présentait et elle a été élue. M. Michel Buttin a été réélu tacitement au poste de Syndic.

Malheureusement à la fin de l'année, Mme Sylvie Engeström donnait sa démission invoquant une surcharge de travail.

Une élection complémentaire est prévue au printemps 2012.

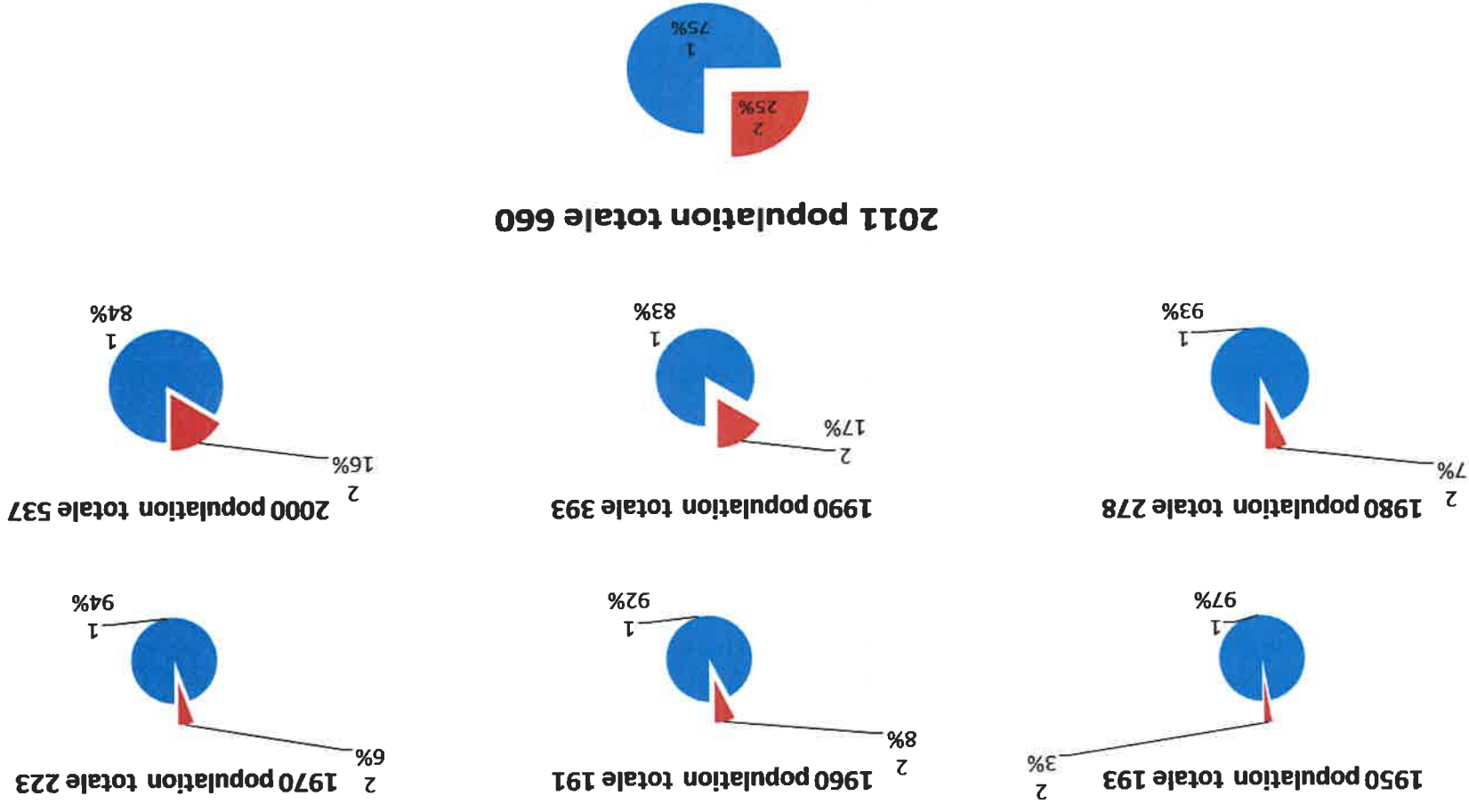
Le travail de l'administration s'est intensifié. Les relations entre les administrés, l'administration cantonale devient de plus en plus complexe d'une part et, d'autre part, avec le départ d'anciens collaborateurs et élus, le greffe reste l'unique mémoire du village. La rédaction d'«InforMex » apporte à la population les nouvelles administratives, annonce les manifestations, résume les décisions tant du législatif que de l'exécutif. Il est distribué régulièrement et rencontre un franc succès. Toute personne désireuse d'y apporter articles, idées, demandes etc, peut s'adresser au greffe.

Au 31 décembre 2011 Mex comptait 660 habitants, soit une diminution de 10 personnes en une année.

Nous avons enregistré : 8 naissances – 3 décès en 2011

Le contrôle des habitants a procédé à 155 mutations, départs, arrivées, naissances, décès, mariages, divorces, etc. Il s'occupe également de tout le flux concernant la délivrance, renouvellement des permis de séjour, tant pour les habitants du village que pour les travailleurs frontaliers de l'entreprise Bobst.

Aperçu de l'évolution de la population de 1950 à 2011 sous forme de graphique



Population suisse Population étrangère

Occupation du refuge et des salles communales :

Le refuge a été occupé	90 fois
La salle villageoise a été louée	24 fois
La salle Arlequin a été louée	18 fois

De plus, tant la salle villageoise (3 fois par semaine) que la salle Arlequin (4 fois par semaine) sont occupées par l'Harmonie du Pontet, l'Association sportive, des joueurs de cartes et des cours de yoga.

2.- Bobst :

Le projet TEAM (Tous Ensemble A Mex) est en cours d'achèvement. L'ensemble du personnel de Bobst ainsi que le Centre de formation devraient arriver sur le site dans le courant de 2012.

3.- Finances

Afin d'être en conformité avec l'office d'impôts pour les créances douteuses, le fonds de réserves a été diminué de CHF 55'000.00 ceci pour augmenter le fonds pour risques non-assurés.

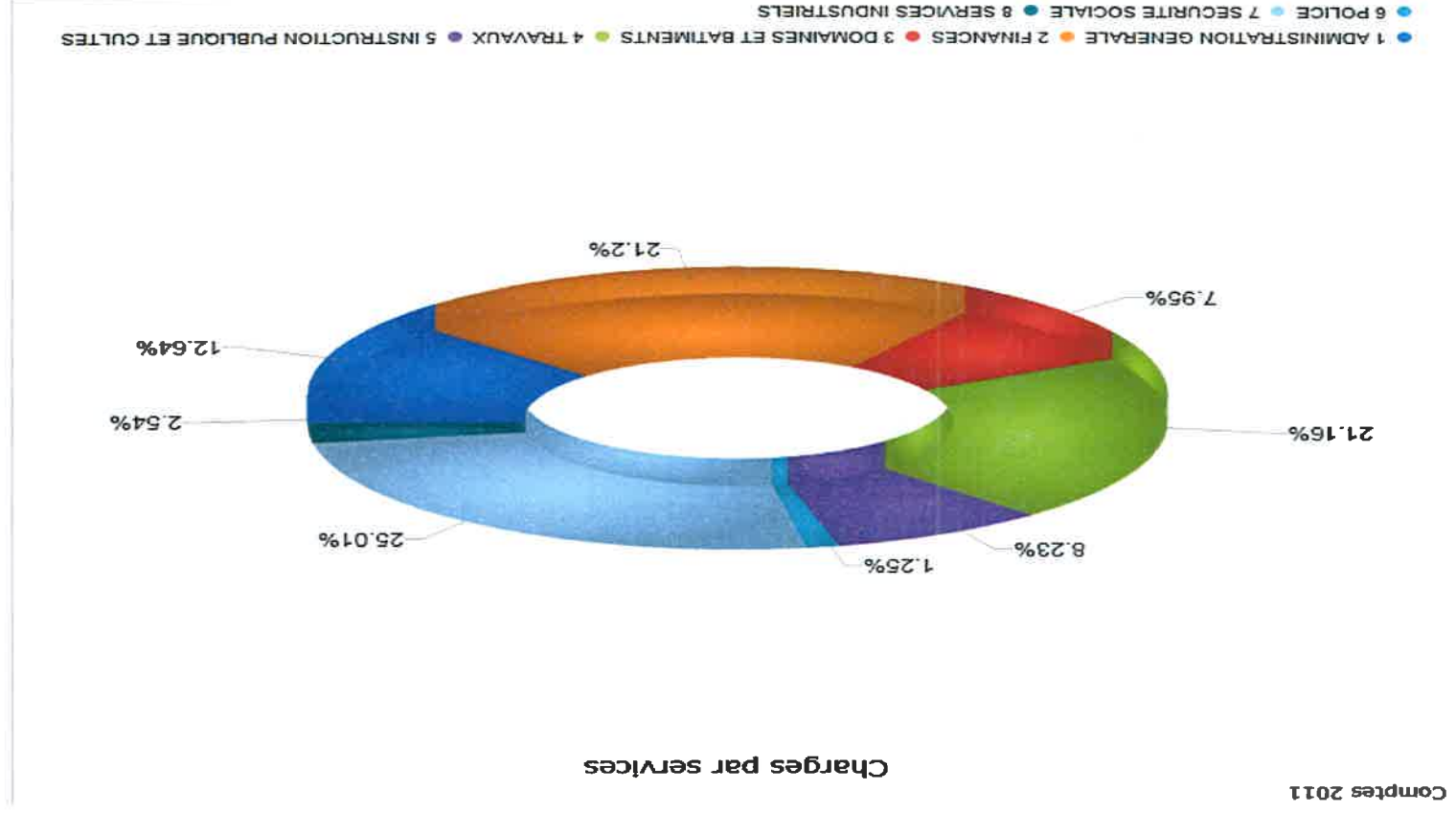
Le budget des recettes 2011 a été basé sur des données indicatives de l'office d'impôt de fin juillet 2010. Ces chiffres représentaient à ce moment-là surtout les acomptes basés sur les taxations 2009 et une petite partie des taxations définitives 2010.

La différence d'impôt des personnes physiques entre 2010 et 2011 s'explique notamment par la bascule de six points d'impôts avec l'Etat concernant la facture sociale et quelques départs de contribuables. Les impôts 2011 des personnes morales sont supérieurs de CHF 55'000.00 par rapport aux comptes 2010, ceci est dû à une augmentation sur le bénéfice et sur le capital des entreprises sises sur le territoire communal.

Les droits de mutation et les gains immobiliers ont été réalisés selon les prévisions mais sont nettement inférieurs à 2010. Les droits de mutation sont de CHF 57'155.00 en 2011, contre CHF 219'201.25 en 2010. Les impôts sur les gains immobiliers sont de CHF 54'306.45 en 2011 contre CHF 256'773.90 en 2010.

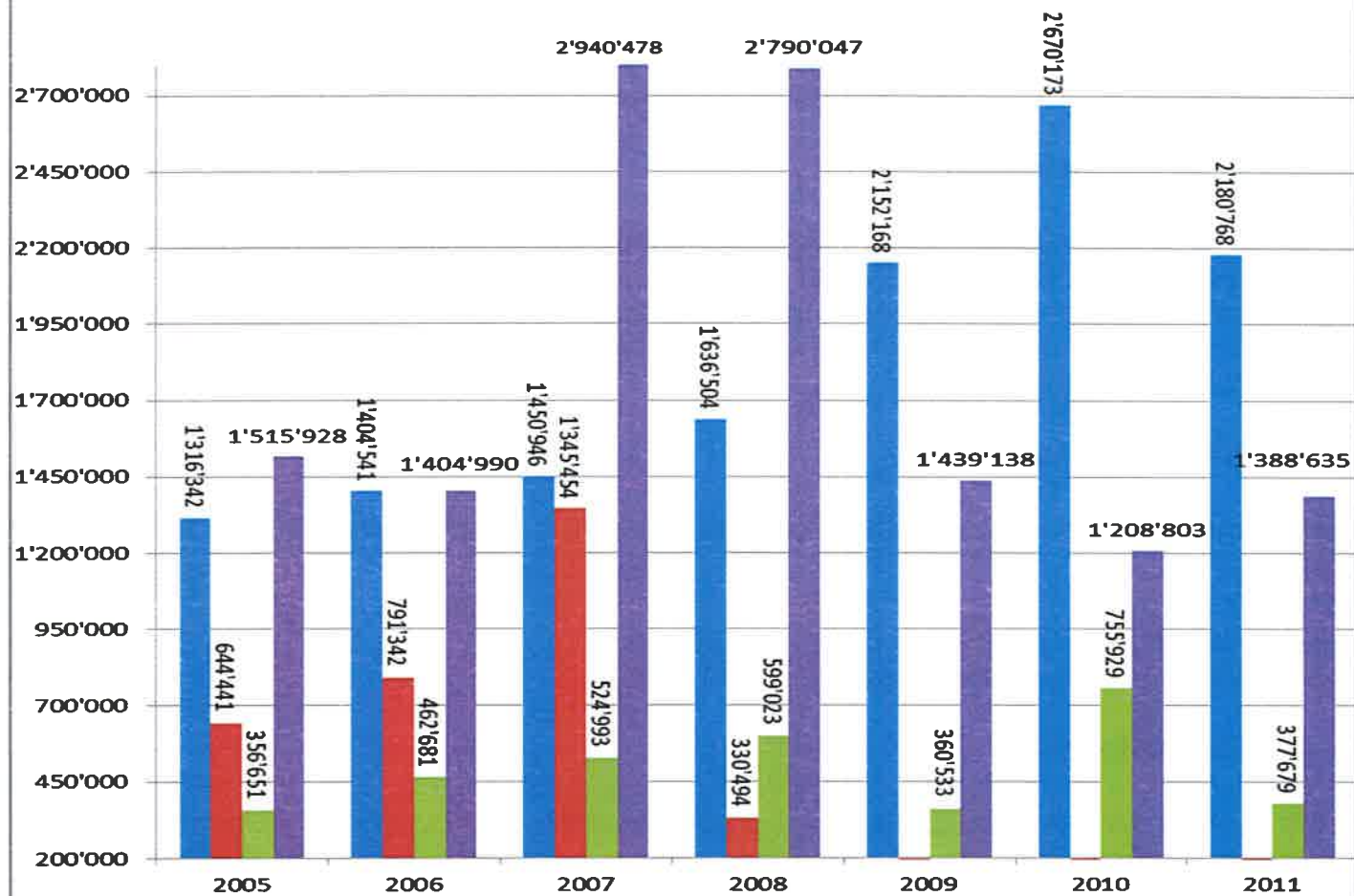
Au sujet de la péréquation financière, un montant de CHF 16'552.00 a été remboursé par le canton suite à la facture finale 2010. Concernant la facture sociale, un montant de CHF 159'223.00 a dû être reversé en complément, suite à la facture finale 2010. Les charges de la sécurité sociale payées en 2011 diminuent par rapport aux comptes 2010 en fonction de la nouvelle répartition canton/communes liée à la bascule des 6 points d'impôt. Un montant de CHF 285'000.00 environ a été encaissé concernant les taxes de raccordement aux égouts dont CHF 237'000.00 payées par l'entreprise Bobst.

Les graphiques représentés ci-dessous donnent quelques informations complémentaires :



Evolution des impôts et des charges de l'Etat

- Impôts personnes physiques nets
- Impôts personnes morales
- Impôts aléatoires
- Charges de l'Etat (FdP + facture sociale - corrigées)



4.- Préavis et propositions soumis au Conseil général

Le 6 juin, le Conseil général accepte

- les comptes 2010 bouclant avec un bénéfice de CHF 2'492.84 après une attribution de CHF 1'240'000.- au fonds de réserves. Il en est de même pour la gestion 2010.
- l'adhésion de la commune au groupement du triage de la Venoge

Le 26 septembre Le Conseil a approuvé

- les statuts de la future organisation du DPS, (Detachement de Premiers Secours) secteur 7 – Venoge
- l'achat de la parcelle de Villars-Ste-Croix
- la délégation de compétences du Conseil en faveur de la Municipalité,
- l'approbation des statuts de l'ARASPE (Association régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens) ainsi que notre adhésion à cet organisme.

Le 26 octobre le Conseil Général accepte

- le nouvel arrêté d'imposition fixant le taux de l'impôt à 61 %, (réforme policière et bascule de 2 points d'impôts),
- le budget 2012,
- le plafond d'endettement pour la prochaine législature,
- les indemnités municipales pour la période 2011-2016.

5.- Activités de la Municipalité :

La Municipalité a siégé 43 fois officiellement au cours de cette année. A cela s'ajoutent de nombreuses séances entre municipaux et syndic traitant de sujets divers n'exigeant pas nécessairement la présence de tous.

Le syndic, ainsi que les municipaux ont participé à de nombreuses séances : assemblées des syndics du district et du groupe Venoge, UCV et AdCV, associations intercommunales diverses, entretiens avec des citoyens, des promoteurs et de nombreux maîtres d'état.

La Municipalité désire mettre l'accent sur la convivialité et le rapprochement des citoyens. Le syndic reçoit régulièrement des citoyens pour des échanges informels autour d'un apéritif. Un groupe d'habitants a été désigné sous le vocable « ANIMEX ». Le 24 février 2011, la Municipalité a accueilli les nouveaux habitants, ainsi que les jeunes citoyens atteignant leur majorité. La Fête nationale a été célébrée le 31 juillet. Elle a été marquée par un magnifique feu d'artifice fort apprécié. Toujours au chapitre des manifestations, outre la distribution des sapins, avec la visite du père Noël, qui reste un atout majeur des rencontres, le Noël à l'église a été l'occasion de faire appel à un duo de conteurs-musiciens qui a su réveiller l'enfant qui sommeille en nous.

* * * * *

Routes, chemins, transports, éclairage public
Ecoles (repris par Sylvie Engeström du 01.07. au 31.12.2011)
Responsable : Alfred Wyss

Routes et chemins

L'approbation définitive du canton pour la route cantonale RC251a fut publiée dans la Feuille des Avis Officiels le 8 mars 2011. Le lancement des travaux a été retardé, car l'Etat a ajouté une bande cyclable sur l'entrée sud du village. La première séance de chantier a eu lieu le 14 septembre 2011. Jusqu'à fin 2011, les travaux ont touché la piste cyclable au sud depuis le giratoire de Montillier, ensuite la reconstruction du passage sous route de la Gollie, afin d'abaisser le niveau et augmenter la section, puis l'ilot d'entrée a été réalisé avec correction du tracé de la route, afin de modérer le trafic.

Dans le but d'inciter les automobilistes à respecter les limitations de vitesses, la commune a acquis un indicateur de vitesse, gratifiant d'un sourire, ceux qui roulent correctement (et d'une grimace pour les autres!)

La nouvelle signalisation et le marquage ont été terminés, sur les chemins communaux.

Le nettoyage et le déneigement des routes et chemins de la commune ont été effectués régulièrement.

Ecoles

Le conseil intercommunal de l'ASICOPE (Association intercommunale de Cossonay et Penthalaz) a eu plusieurs séances.

Un projet de salle multisports, salle polyvalente, réfectoire, etc... est à l'étude, dont la réalisation est prévue en 2013.

La commune a payé en 2011 :

29 élèves CHF 123'539.15 soit CHF 4'259.95/élève (CHF 4'548.-/élève en 2010)
détail : CHF 2'917.70 /élève + transport CHF 1'342.-/élève = CHF 4'259.70/élève

en primaire pour
26 élèves CHF 131'031.17 soit CHF 5'039.70 /élève (CHF 4'842 /élève en 2010)
détail : CHF 3'662.-/élève + transport CHF 1'376.-/élève = CHF 5'038.-/élève

Transports publics TL

La commune est desservie par la ligne 56. Hors des heures de bus et le week-end, le service de taxi-bus ou PubliCar est à disposition (renseignements et horaires sur www.mex.ch). Des négociations sont toujours en cours pour un raccordement de l'usine Bobst aux transports publics, et si possible une amélioration du service pour Mex.

Eclairage public.

L'énergie pour l'éclairage public a coûté CHF 9'877.80.

Les frais d'entretien, quant à eux se sont montés à CHF 8'453.40, légère augmentation en raison de réparations et accidents.

* * * * *

Eaux, épuration, AIEV, gaz, bâtiments
Responsable : André Gonthier

Services des eaux

Divers contrôles ont été effectués, pour le bon fonctionnement du réseau :

Le contrôle de la qualité de l'eau par le service cantonal et le fontainier de l'Entente intercommunale démontre que la qualité est excellente, mais toutefois la dureté est toujours élevée.

La consommation d'eau en 2011 est de 43'003 m³ (2010 54'249 m³) Le prix facturé aux habitants du village a été fixé à CHF 0.70 le m³ en 2011 (rabais exceptionnel de 50 %).

Approvisionnement en eau – canalisations

La fourniture de l'eau par l'EIEVMV (Entente Intercommunale des Eaux de Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Ste-Croix) ne pose pas de problème particulier à la commune. Le rapport de la commission de gestion des trois communes sera communiqué lors de la séance du Conseil général du 4 juin 2012.

Les Services industriels de Lausanne nous garantissent un certain volume en cas d'incendie, cette mesure est imposée par l'ECA. Pour des raisons d'hygiène, un débit constant de 6 l/min. est maintenu. Il est facturé à l'Entente. Deux villages (Vufflens et Mex) en bénéficient et le refacturent, ce qui n'est pas le cas pour Villars-Ste-Croix. Ce cas litigieux a été réglé vis-à-vis de l'EIEVMV.

Interventions

- une conduite alimentant une villa privée sur la RC 313b s'est rompue.
- Lors du raccordement d'un bâtiment au chemin du Dernier Mur, la conduite d'alimentation de la fontaine d'En bas a été arrachée, de même que le câble d'alimentation de l'éclairage public.

Taxes sur les eaux usées.

Les taxes d'entretien et d'épuration sont fixées respectivement à 0.10 et 1.30 CHF par m³.

Collecteurs EC/EU

Suite aux modifications réalisées à la chambre de « Chante Coucou », les contrôles réalisés lors des fortes pluies ont démontrés le bon choix de cette solution pour éviter une surabondance de déversement dans la Golle en provenance des eaux claires du quartier des Esserts.

Diverses chambres (regards)

La totalité des couvercles des chambres sur l'ensemble de la route des Esserts, ainsi que sur le chemin du Dernier Mur a été contrôlée et remise en état.

Cosvegaz.

60 ménages sont raccordés au réseau de gaz.

AIEV (Association intercommunale des eaux usées de Vuillens-la-Ville)

La participation communale aux frais d'épuration des eaux s'est montée à CHF 121'886.60 en diminution de CHF 10'696.35.

Bâtiments

Bâtiment de Record Rosset

L'installation de chauffage à copeaux a toujours montré un coût de maintenance élevé. Durant l'année une défecuosité du groupe hydraulique a mis hors service le système d'alimentation en copeaux.

Afin d'obtenir une température acceptable pour les deux appartements, surtout par temps de bise, il a été procédé à une régulation complète du système de chauffage. Les serpents des dalles du bâtiment principal ont été purgés et décapés. Le rigoureux hiver dernier a montré une nette amélioration. A certains endroits, l'isolation extérieure devra cependant être améliorée.

Salle villageoise

Les travaux sur les crépis et l'isolation sont terminés. Le réfrigérateur de la cuisine a été changé. Suite à des émanations d'odeur d'égouts, la ventilation défectueuse a été remise en service et fonctionne automatiquement 2 fois/jour pour les sanitaires et les douches. De plus des grilles d'aération ont été montées sur chaque porte pour accélérer la circulation de l'air dans ces locaux fermés. Un contrôle des niveaux des canalisations a démontré une pente très faible entre les 2 chambres du local de nettoyage et de la cuisine. La fréquence d'utilisation modérée de ces installations baisse le niveau d'eau des siphons des douches, obligeant l'employé communal à des contrôles fréquents.

Ancienne maison de commune

Une demande de crédit sera présentée au Conseil général en 2012 pour la réfection extérieure des façades et améliorer le rendement énergétique de cet immeuble transformé en 1982.

Refuge

Le contrôle périodique de l'installation électrique a nécessité une remise à niveau du tableau. Nous avons également procédé à une amélioration de l'éclairage intérieur et extérieur par l'adjonction de nouveaux projecteurs.

* * * * *

Forêts, pompiers, PCi, parcs, cimetière assurances sociales, culture

Responsables : Lucette Walther jusqu'au 30.06.2011 et Sylvie Engeström du 01.07 au 31.12.2011

Forêts

La surface de notre propriété soumise au régime forestier, est de 45 ha (hectares). Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives les labels "FSC" (Forest Stewardship Council, no 1253) et "PEFC" (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) Dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Organisation du Triage forestier intercommunal de la Venoge

En tant que propriétaire forestier public, notre commune fait partie du Triage forestier intercommunal de la Venoge. A partir de 2012 il se nomme Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, avec le statut juridique d'une association de droit public.

Travaux entrepris durant l'année 2011 :

Plantations, fauchage (1200 m2)

Nous avons planté les zones situées sur la lisière Sud avec des buissons pour créer une future lisière progressive (en adéquation avec les habitations à proximité).

Sylviculture et fauchage (36'000 m2)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Deux fauchages sont accomplis chaque année. Dans les plantations, il est procédé tous les 5 ans à une sélection des tiges.

Exploitations forestières normales (176 m3)

- A proximité de la route cantonale RC 313 (Villars-Ste-Croix – Sullens), afin d'assurer la sécurité.
- Au Bois Bahud à proximité du Refuge, sous forme d'éclaircie pour améliorer la qualité du peuplement.
- En lisière Sud à proximité des zones d'habitation, sous forme d'éclaircie pour la création d'une zone constituée de buissons.

De manière générale, il s'avère que la qualité des bois de lisière est médiocre et influence négativement la valeur marchande.

Exploitations forestières forcées (chablis) (128 m3)

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. Le Garde forestier procède à une inspection officielle sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité d'ouvrages.

Entretien des chemins

Ce chapitre implique l'entretien des chaussées à camion, des pistes de débardage et des sentiers. Pour rationaliser les travaux, les fauchages et les émondages sont effectués par un tracteur muni d'une scie et d'une épareuse.

Divers

Dans le cadre de la "Journée Verte" du 14 mai, la population a été conviée pour entretenir et nettoyer un tronçon des rives du ruisseau la Goille ainsi que pour procéder à l'évacuation des protections contre le gibier sur toutes les plantations.

Cimetière

Les aménagements arborisés prévus à l'automne 2010 sur la partie gauche et vers le Jardin du souvenir ont été réalisés.

Parcs – places de jeux

Pose d'une nouvelle balançoire à bascule sur la parcelle du réservoir et d'une balançoire classique au refuge.

Domaine

La proposition d'achat de la parcelle où se trouve l'ancien réservoir de Villars-Ste-Croix et appartenant à cette dernière a été acceptée par le Conseil général.

Pompiers

La nouvelle organisation des SDIS (Service Défense Incendie et Secours) appelée DPS (Détachement Premiers Secours) en 4 régions a été acceptée par notre commune.

ORPC (Organisation Régionale de la Protection civile)

La nouvelle Régionalisation de la Protection civile impliquera un changement de région.

Le projet de réorganisation AGILE (**Adaptée-Garante-Intégrée-Légitime-Efficiente**) a pris du retard, il devrait se concrétiser en 2013-2014.

Sorties des aînés

La sortie des aînés a eu lieu le 24 juin. Elle a emmené les participants pour une croisière sur les lacs de Morat, Neuchâtel et Bière. Le repas de midi a été servi sur le bateau, puis le car a pris le chemin du retour avec un arrêt au Château de La Sarraz. Après la visite facultative du musée du cheval, une petite collation a été offerte. C'était la dernière sortie organisée par Mme Lucette Walther, municipale sortante.

Social

Nous faisons partie d'**ARCOS** (Association Réseau de la Communauté Sanitaire) financée par la facture sociale. Cette entité regroupe l'ensemble de la politique sanitaire.

Notre village fait partie de l'**ARASPE** (Association Régionale de l'action sociale de Prilly-Echallens). Le Conseil général a confirmé cette adhésion en acceptant les statuts lors de la séance du 26 septembre 2011.

eHiv

Notre commune est rattachée aux Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois et participe régulièrement aux assemblées auxquelles elle est convoquée.

AJERCO (Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay)

La demande d'accueil collectif préscolaire est toujours très grande. Le taux de remplissage moyen annuel des garderies du réseau est de 91 %.

L'accueil collectif se compose comme suit : La Toupie à Pommaples (22 places), Croquelune à Cossonay (22 places), Les Lucioles à Vufflens-la-Ville (22 places), La Chenoille à Penthalaz (22 places); 257 enfants se partagent les 88 places disponibles.

Concernant les enfants de Mex, 8 sont placés en garderie, 1 est placé en accueil familial, 13 enfants sont en liste d'attente et les parents doivent trouver des solutions provisoires.

L'accueil familial de jour dispose de 55 accueillantes en milieu familial assurant la prise en charge de 352 enfants.

Au total 609 enfants ont été accueillis au sein du réseau AJERCO en 2011.

En dépit de recherches réitérées de personnes habilitées à devenir accueillantes en milieu familial (maman de jour) auprès de la population de notre commune, aucune réponse favorable ne nous est parvenue.

Nous nous sommes également approchés de l'entreprise Bobst, laquelle malheureusement, à ce jour, n'a aucune place de disponible au sein de sa garderie.

Des mamans ont fait une demande quant à une éventuelle possibilité de transformer l'ex maison de commune en garderie. Une approche de la Municipalité avait été faite en ce sens, en 2010, auprès du SPJ. Il en résulte, après une visite des locaux par ce service, que le bâtiment est inadapté : il est sur trois niveaux, il manque de lumière, de fenêtres et n'a aucune accessibilité directe au jardin. De plus, des réglementations complexes régissent les espaces jeux, repos, cuisine, sanitaires, etc.

Culture (bibliothèque / musique / animation villageoise / jumelage)

La bibliothèque continue de fonctionner toujours sous la responsabilité de Madame Sylviane Borgeaud. Toutefois la décision de fermer ses portes a été prise. Elle cessera définitivement le 31 mars 2012.

La future destination de ce local est toujours à l'étude. Toutes bonnes idées sont les bienvenues

La loi sur les écoles de musique (LEM) a été acceptée, elle déploiera ses effets financiers déjà en 2012.

Un groupe d'habitants du village s'est formé sous l'appellation ANIMEX. Il a mis sur pied, le 21 août dernier, un rallye pédestre. La participation a été soutenue, le temps était de la partie et chacun en garde un excellent souvenir. D'autres manifestations sont prévues en 2012.

Les Municipalités de Lugny-lès-Charolles et de Mex se sont rencontrées et ont décidé de poursuivre l'aventure. 2012 marquera le vingtième anniversaire du jumelage. Des festivités sont prévues en 2013. Les informations vous parviendront en temps voulu.

* * * * *

Police des constructions – déchèterie – social – culture
Responsable Brigitte Beuchat

Police des constructions

Dossiers mis à l'enquête en 2011

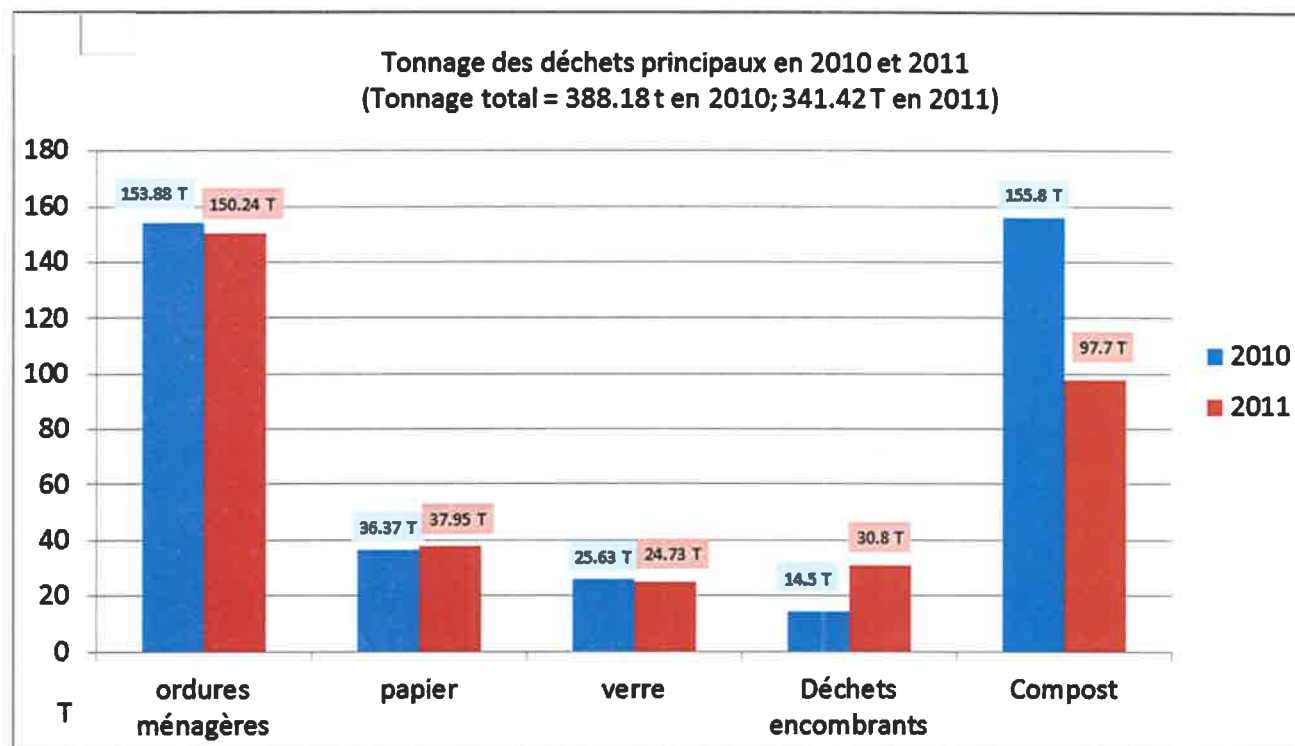
- abattage d'arbre
- construction d'une villa familiale
- construction d'un couvert-verrière
- abri piscine
- pergola vitrée

Le projet d'agrandissement de l'usine Bobst SA est toujours en cours. Une mise à l'enquête complémentaire a été demandée (station d'essence).

La Municipalité a eu de nombreux contacts avec Wicki Management SA en vue d'un projet Sport et Loisirs sur le PPA les Vaux. Une demande de faisabilité a été présentée par le mandataire auprès du canton. Dossier toujours en cours d'étude.

Ordures ménagères et déchèterie

Tonnage total en 2011 : 341.42 Tonnes.



Les différences relativement importantes relevées tant aux déchets encombrants qu'au compost s'expliquent de la manière suivante :

Déchets encombrants : les raisons sont multiples (déménagements, changement de mobilier etc)

Compost : En 2009, il y a eu un gros travail de compostage, mais l'enlèvement n'est intervenu qu'en 2010. Ceci explique la différence.

Deux auxiliaires ont été engagés pour assurer en alternance l'ouverture de la déchèterie le samedi après-midi. Ils pourront également, le cas échéant, remplacer l'employé communal.

Des séances d'informations ont été organisées par Valorsa en vue de la mise en application de la loi fédérale sur la gestion des déchets. L'introduction de cette nouvelle taxe est prévue au 1^{er} janvier 2013.

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité invite Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général de Mex à prendre acte du présent rapport.

Au nom de La Municipalité

Le Syndic

M. Buttin



La Secrétaire

R. Marendaz



Mex, le 11 mai 2012